



PLAN D'ACTION RÉGIONAL DES ÂNÉ(E)S 2024-2027

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DES AÎNÉ(E)S 2024-2027

Espaces extérieurs et bâtiments

Objectif 1 : Rendre universelle l'accessibilité aux bâtiments

Actions (activités, mesures)	Responsables (R) ou partenaires (P)	Échéancier
1. Faire connaître aux municipalités les programmes de soutien pour l'évaluation ou la modification de leurs bâtiments pour qu'ils soient universellement accessibles	R : MRCVR P : Municipalités	En continu (2024-2027)
2. Assurer le maintien de l'accessibilité universelle du bâtiment de la MRCVR	R : MRCVR	En continu (2024-2027)
Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs(s)	
a. Les personnes âgées aux prises avec des limitations de mobilité jouissent d'un accès aisé aux bâtiments municipaux	a. Les bâtiments municipaux sont tous accessibles ou en voie de le devenir	

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DES AÎNÉ(E)S 2024-2027

Objectif 2 : Améliorer les espaces extérieurs existants

Actions (activités, mesures)	Responsables (R) ou partenaires (P)	Échéancier
1. Soutenir avec les programmes d'aide (Fonds de développement des communautés et Fonds Vitalité rurale) les projets municipaux dans l'aménagement d'espace mieux adapté aux personnes âgées : aire de détente, mobiliers, verdissement, fontaine, toilettes publiques, etc...	R : MRCVR P : Municipalités et Équipe SHV CISSME	En continu (2024-2027)
2. Préserver les espaces verts et les milieux naturels dans le cadre de la révision du Schéma d'aménagement et de développement (SAD) et de la mise en œuvre du Plan régional des milieux naturels (PRMN)	R : MRCVR	En continu (2024-2027)
Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs(s)	
a. Les espaces extérieurs sont dotés de nouveaux équipements	a. Les espaces extérieurs comptent plus d'accessoires et d'aires de détente	
b. Les espaces extérieurs sont prisés par les personnes âgées	b. Un sondage indique une fréquentation accrue et appréciée	

Résultat attendu ou changement induit global :

Les personnes âgées de la MRCVR disposent d'un accès sans entrave à leurs bâtiments municipaux et jouissent d'espaces extérieurs additionnels et optimisés pour la détente et la pratique de diverses activités.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DES ÂÎNÉ(E)S 2024-2027

Habitat et milieu de vie

Objectif 1 : Aider les personnes âgées à demeurer dans leur maison le plus longtemps possible

Actions (activités, mesures)	Responsables (R) ou partenaires (P)	Échéancier
1. Soutenir avec les programmes d'aide disponibles (Fonds de développement des communautés et Fonds d'aide à l'entrepreneuriat collectif) les organismes dans le développement ou la bonification de service d'aide à domicile	R : MRCVR P : Organismes communautaires ou d'entrepreneuriat collectif	En continu (2024-2027)
Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs(s)	
a. De nouveaux services d'aide à domicile voient le jour ou des services sont bonifiés pour mieux répondre aux besoins	a. Des initiatives sont soutenues par les fonds de la MRCVR	

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DES AÎNÉ(E)S 2024-2027

Objectif 2 : Améliorer l'offre en matière de logements

Actions (activités, mesures)	Responsables (R) ou partenaires (P)	Échéancier
1. Poursuivre la communauté de pratique en habitation sociale	R : GRT P : MRCVR, municipalités et CDC	2024
2. Participer à la mise en œuvre des recommandations de la communauté de pratique en habitation sociale	R : GRT P : MRCVR, municipalités et CDC	2024-2027
3. Poursuivre la consolidation des offices municipaux d'habitation en Office régional d'habitation de La Vallée-du-Richelieu qui compte 394 logements pour personnes âgées sur 522	R : ORHVR	2024-2025

Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs(s)
a. Une plus grande offre d'habitations diversifiées et adaptées aux besoins des personnes âgées est disponible	a. i. 50% des recommandations sont mises en place a. ii. De nouveaux projets d'habitations pour personnes âgées voient le jour sur le territoire

Résultat attendu ou changement induit global :

La qualité et la diversité des services ainsi que l'offre de logements permettent aux personnes âgées de la MRCVR de vivre dignement dans leur domicile le plus longtemps possible.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DES AÎNÉ(E)S 2024-2027

Transport et mobilité

Objectif 1 : Diversifier les modes de transport offert aux personnes âgées

Actions (activités, mesures)	Responsables (R) ou partenaires (P)	Échéancier
1. Soutenir avec les programmes d'aide disponibles (Fonds de développement des communautés et Fonds d'aide à l'entrepreneuriat collectif) les initiatives communautaires de transport	R : MRCVR P : Organismes communautaires ou d'entrepreneuriat collectif	En continu (2024-2027)
2. Tenir compte des besoins des personnes âgées lors de l'élaboration du nouveau Plan directeur régional de mobilité active (PDRMA)	R : MRCVR P : Municipalités	2024
3. Soutenir avec les programmes d'aide (Fonds de développement des communautés et Fonds Vitalité rurale) les projets municipaux dans l'aménagement de pistes multifonctionnelles et dans l'amélioration de la sécurité des piétons et des cyclistes : éclairage, balises, signalisation, etc.	R : MRCVR P : Municipalités	En continu (2024-2027)
4. Soutenir l'organisation de rencontres consultatives entre des représentants d'EXO et les Tables de concertation des aîné(e)s	R : Tables des aînés P : MRCVR	2024

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DES AÎNÉ(E)S 2024-2027

Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs(s)
a. De nouveaux services de transport voient le jour ou des services sont bonifiés pour mieux répondre aux besoins	a. Des initiatives sont soutenues par les fonds de la MRCVR
b. Les réseaux cyclables et piétons sont améliorés et sécurisés	b. i. La politique de mobilité active est adoptée b. ii. De nouveaux aménagements sont installés dans la majorité des municipalités
c. L'accessibilité au service de transport collectif est accrue	c. Au moins une rencontre consultative par Table de concertation des aîné(e)s a lieu

Résultat attendu ou changement induit global :

Les personnes âgées de la MRCVR disposent de transport répondant à leur besoin et se déplacent plus facilement vers leur destination et de manière plus sécuritaire.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DES AÎNÉ(E)S 2024-2027

Participation sociale

Objectif 1 : Valoriser l'implication des personnes âgées en mettant de l'avant leur expérience

Actions (activités, mesures)	Responsables (R) ou partenaires (P)	Échéancier
1. Promouvoir le programme de mentorat entrepreneurial auprès des personnes âgées	R : MRCVR	En continu (2024-2027)
2. Évaluer la possibilité d'implanter avec les municipalités un programme régional de reconnaissance du bénévolat	R : MRCVR P : Municipalités	2025-2026
3. S'assurer d'avoir toujours une représentation de personnes âgées lors de consultation	R : MRCVR	En continu (2024-2027)
Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs(s)	
a. Les personnes âgées peuvent transmettre leurs connaissances et leurs expériences	a. Au moins 25% des mentors sont des personnes âgées	
b. L'implication des personnes âgées est mieux reconnue	b. Des prix de reconnaissance sont octroyés	

Résultat attendu ou changement induit global :

Les personnes âgées de la MRCVR trouvent leur utilité à l'avancement de la communauté et la communauté bénéficie de l'expérience des personnes âgées.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DES AÎNÉ(E)S 2024-2027

Loisirs

Objectif 1 : Offrir des conditions favorables à la participation des personnes âgées aux loisirs

Actions (activités, mesures)	Responsables (R) ou partenaires (P)	Échéancier
1. Organiser des rencontres de développement social avec les responsables municipaux	R : MRCVR P : Municipalités	En continu (2024-2027)
2. Soutenir avec les programmes d'aide (Fonds de développement des communautés et Fonds Vitalité rurale) le développement d'activités sociales, culturelles et sportives pour personnes âgées	R : MRCVR P : Municipalités	En continu (2024-2027)
Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs(s)	
a. L'offre de loisirs est adaptée et bonifiée	a. i. Des suggestions de loisirs émises par les personnes âgées sont implantées a. ii. Des freins à la participation sont éliminés ou réduits a. iii. Le nombre de personnes âgées inscrites augmente	
b. Des occasions ou des lieux de rencontres sont mis en place	b. i. Des cafés-rencontres/repas communautaires sont offerts b. ii. Des lieux d'activités libres et de socialisation sont mis à la disposition des personnes âgées.	

Résultat attendu ou changement induit global :

Les personnes âgées de la MRCVR ont l'occasion de demeurer actives grâce à des loisirs diversifiés, adaptés et accessibles.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DES AÎNÉ(E)S 2024-2027

Respect et inclusion sociale

Objectif 1 : Promouvoir l'inclusion sociale et le respect envers les personnes âgées

Actions (activités, mesures)	Responsables (R) ou partenaires (P)	Échéancier
1. Être membre actif des tables de concertation des aîné(e)s (TCA) du territoire	R : TCA du Bassin de Chambly / TCA de la Vallée des Patriotes P : MRCVR	En continu (2024-2027)
2. Inclure la perspective des personnes âgées dans la mise à jour de la Politique d'égalité de la MRCVR	R : MRCVR	2025
3. S'assurer que le personnel pouvant être en contact avec les personnes âgées soit bien informé de comment bien répondre à leur demande et bien les orienter dans leurs recherches	R : MRCVR P : Municipalités	En continu (2024-2027)
4. Souligner les journées thématiques, comme la journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées et la journée internationale des aîné(e)s	R : MRCVR	En continu (2024-2027)

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DES ÂÎNÉ(E)S 2024-2027

Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs(s)
a. Les personnes âgées se sentent écoutées et respectées	a. i. Les personnes sont consultées pour mieux comprendre leur point de vue a. ii. La politique d'égalité est mise à jour a. iii. Les actions concernant les personnes âgées sont réalisées
b. Les personnes âgées sont bien orientées lorsqu'elles communiquent avec la MRCVR	b. Le personnel à l'accueil est informé des ressources disponibles pour les personnes âgées et fait les bonnes références

Résultat attendu ou changement induit global :

Les personnes âgées de la MRCVR sont toujours respectées et incluses et ont le sentiment d'être traitées comme tel dans toute situation et en toute circonstance.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DES AÎNÉ(E)S 2024-2027

Communication

Objectif 1 : Optimiser la communication auprès des personnes aînées

Actions (activités, mesures)	Responsables (R) ou partenaires (P)	Échéancier
1. Alimenter la page MADA sur le site internet de la MRCVR et diffuser des services à l'attention des personnes aînées	P : MRCVR	En continu (2024-2027)
2. Utiliser des moyens de communication diversifiés, tout en maintenant les moyens traditionnels, pour la transmission d'informations à l'attention de la population	R : MRCVR	En continu (2024-2027)
Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs(s)	
a. Les personnes aînées reçoivent des informations au moyen d'une variété d'outils de communication et sont mieux informées	a. i. La page MADA est mise à jour au moins deux fois par année a. ii. La MRCVR continue d'envoyer certaines informations d'intérêt général par la poste	

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DES AÎNÉ(E)S 2024-2027

Objectif 2 : Faire connaître et reconnaître la démarche MADA de la MRCVR sur son territoire

Actions (activités, mesures)	Responsables (R) ou partenaires (P)	Échéancier
1. Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication	R : MRCVR	2024
2. Diffuser les actions MADA réalisées	R : MRCVR	En continu (2024-2027)
3. Suivre et évaluer la progression de la réalisation du plan d'action régional MADA	R : Comité de suivi régional	En continu (2024-2027)
Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs(s)	
a. La population et les partenaires sont informés de la mise en œuvre du plan d'action MADA 2024-2027 de la MRCVR	a. i. Un plan de communication est adopté et mis en œuvre a. ii. Le suivi de la mise en œuvre est communiqué au moins deux fois par année a. iii. Un bilan de mi-parcours est rédigé et diffusé.	

Résultat attendu ou changement induit global :

Les personnes âgées de la MRCVR disposent d'un meilleur accès à l'information et aux services dont elles ont besoin.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DES AÎNÉ(E)S 2024-2027

Santé et services sociaux

Objectif 1 : Bonifier l'offre de services pour l'adoption de saines habitudes de vie

Actions (activités, mesures)	Responsables (R) ou partenaires (P)	Échéancier
1. Soutenir avec les programmes d'aide disponibles (Fonds de développement des communautés, Fonds d'aide à l'entrepreneuriat collectif et Fonds Vitalité rurale) dans le développement ou la bonification les projets favorisant l'adoption de saines habitudes de vie	P : MRCVR P : Organismes communautaires ou d'entrepreneuriat collectif et municipalités et Équipe SHV CISSME	En continu (2024-2027)
Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs(s)	
a. De nouveaux projets favorisant l'adoption de saines habitudes de vie voient le jour ou des projets sont bonifiés	a. Des initiatives sont soutenues par les fonds de la MRCVR	

Résultat attendu ou changement induit global :

Les personnes âgées de la MRCVR disposent d'une offre diversifiée pour se maintenir actives et en santé.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DES AÎNÉ(E)S 2024-2027

Sécurité

Objectif 1 : Contribuer à assurer la sécurité physique des personnes âgées

Actions (activités, mesures)	Responsables (R) ou partenaires (P)	Échéancier
1. Siéger au comité de l'axe de la route 116 du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)	R : MTMD P : Municipalités et MRCVR	En continu (2024-2027)
2. Former des membres du personnel à RADAR (Réseau actif de dépistage des aîné(e)s à risque) et en faire la promotion auprès des municipalités et des organismes	R : Centre d'écoute Montérégie, P : MRCVR, municipalités et partenaires communautaires	En continu (2024-2027)
3. Collaborer avec les Tables de concertation des aîné(e)s pour établir des trajectoires d'intervention d'urgence et déployer un filet de sécurité pour les personnes âgées à risque.	R : Tables de concertation, des aîné(e)s P : Partenaires de première ligne et MRCVR	En continu (2024-2027)
Résultat(s) attendu(s)	Indicateurs(s)	
a. Des améliorations sont apportées sur l'axe de la 116	a. Au moins trois inventions sont réalisées	
b. Une communauté bienveillante est développée sur le territoire de la MRCVR	b. Les municipalités ont toutes reçu la formation RADAR.	

Résultat attendu ou changement induit global :

Les personnes âgées de la MRCVR sont en sécurité et ont le sentiment de l'être.